

BUREAU ACADEMIQUE

DUSSOL Jean-Luc
Secrétaire Académique
06 88 52 61 28

PASCAL J-François
Trésorier Académique
Secrétaire Académique Adjoint
06 08 10 87 56

TELLO Francisco
Coordonnateur Académique
06 83 52 96 61

ESTEBAN Marie-Pierre
Référente Académique
Stagiaires et mutations
Inter / intra
06 16 22 58 57

VAISSE Françoise
Référente DDFPT
06 71 19 40 17

CHANARD Nathalie
Référente Académique
CPE AED
06 24 22 10 81

SEGHIR Selma
Référente Académique
AESH
07 67 99 81 76

HACHAICHI Fatiha (34)

GOUNTCHEV Laurent
Secrétaire départemental 34
07 83 94 10 50

HAMZAOUI Mohammed
Secrétaire Départemental 66
06 14 73 04 08

SANCHEZ Pedro
Secrétaire Départemental 11
06 63 65 93 90
Varenes Christophe
Adjoint 11
06 08 81 12 61

CHANARD Jean-François
Secrétaire Départemental 30
Référent Tertiaire
06 60 18 07 99

Méjannes le 06/05/2025

Cher-e camarade,

Le conseil syndical académique s'est déroulé le mardi 29 avril au lycée Loubatières à Agde.

En présence de Laurent Hisquin, secrétaire national, et d'une vingtaine de secrétaires locaux, ce conseil syndical a permis de faire le bilan des actions académiques et de répondre à l'actualité concernant l'enseignement professionnel.

Le SNETAA Montpellier est et reste un syndicat de proximité, assurant des permanences quasi quotidiennes et cela se ressent sur le dynamisme des adhésions. Il apporte tout son soutien à la liste de Pascal Vivier pour les élections internes à venir.

Un point de vigilance a été porté sur la fin d'année en Y pour les terminales bac pro et la concordance avec la V.S. (ventilation de service) signée en début d'année (début octobre).

Il a été rappelé que la V.S. est le contrat passé entre l'enseignant et l'administration sur l'année scolaire.

La V.S. détermine notre responsabilité sur la nature des enseignements assurés et sur les classes (élèves) concernées.

D'autres sujets ont été abordés tels que l'inclusion, le pacte, l'offre de formation, les CAP, la DGH et les IMP. ...

Laurent H. a apporté des éclaircissements sur la façon dont est administrée l'Éducation Nationale et a apporté des réponses aux questions posées.

Un grand merci à Séverine Le Moine et à ses élèves de CAP PSR pour la qualité de leur accueil et de leur service.

Il est important de rappeler qu'il nous semble important de mettre en valeur le travail de nos élèves ; c'est pour cela que nous privilégions les réunions dans les établissements.

Les discussions ont pu se poursuivre l'après midi. Le CSA s'est terminé aux alentours des 16h. Merci à toutes et tous pour votre participation.



6, impasse Armand Bertrand 30340 Méjannes les Alès
snetaa Montpellier@snetaa Montpellier.fr & www.snetaa Montpellier.fr

Compte-rendu Audience Mme la Rectrice

BUREAU ACADEMIQUE

DUSSOL Jean-Luc
Secrétaire Académique
06 88 52 61 28

PASCAL J-François
Trésorier Académique
Secrétaire Académique Adjoint
06 08 10 87 56

TELLO Francisco
Coordonnateur Académique
06 83 52 96 61

ESTEBAN Marie-Pierre
Référénte Académique
Stagiaires et mutations
Inter / intra
06 16 22 58 57

VAISSE Françoise
Référénte DDFPT
06 71 19 40 17

CHANARD Nathalie
Référénte Académique
CPE AED
06 24 22 10 81

SEGHIR Selma
Référénte Académique
AESH
07 67 99 81 76

HACHAICHI Fatiha (34)

GOUNTCHEV Laurent
Secrétaire départemental 34
07 83 94 10 50

HAMZAOUI Mohammed
Secrétaire Départemental 66
06 14 73 04 08

SANCHEZ Pedro
Secrétaire Départemental 11
06 63 65 93 90
Varenes Christophe
Adjoint 11
06 08 81 12 61

CHANARD Jean-François
Secrétaire Départemental 30
Référént Tertiaire
06 60 18 07 99

Le Snetaa-fo a été reçu par la nouvelle Rectrice, Mme DRUCKER-GODART, ce vendredi 2 mai à 16h, en réunion bilatérale avec les camarades du SNFOLC, DU SPASEEN et du SNUDI-FO. Elle était accompagnée de Mme CHAZAL, Secrétaire générale et de M. BARBET, directeur de cabinet.

Après une présentation reprenant sa page « wikipédia », la Rectrice a écouté et *apporté des réponses à quelques revendications* :

1) la fin d'année en Y pour les Bac Pro .

Je lui ai rappelé que la fin d'année scolaire pour les élèves de terminale Bac pro était programmée le vendredi 9 mai . Moins d'école pour nos élèves c'est moins de réussite .

Le BOEN du 4 mars 2024 qui encadre cette organisation est remis en question, par la foire aux questions.

Que nous étions fermement opposés à la Loi PENICAUD « liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018, qui a fait la part belle aux écoles privées et à l'apprentissage.

Une demande de précision sur la concordance de la V.S. et des edt proposés lui a été demandée.

Elle a bien reconnu que l'année scolaire arrivait trop tôt, mais elle semblait découvrir la problématique liée à la V.S. . Elle part du principe que si il y a regroupement de classes, les listes d'appels seraient mises à jour.

2) l'offre de formation

25% sur 5 ans au plan national, ne s'applique pas forcément au niveau local.

Nous avons dénoncé la concurrence déloyale avec les établissements sous contrat.

Les formations se doivent d'être insérantes (plus attractives et mieux répondre aux besoins) - Pour rappel, les per dir ont accès à la plateforme nationale ORION La plateforme publique Orion centralise plusieurs indicateurs à l'échelle d'une région, d'un département ou d'un lycée professionnel et propose un premier degré d'analyse au regard de ces données : effectifs, attractivité, taux de devenir favorable, de poursuite d'études ou d'insertion, etc.

Il y aura des transferts de formations et dans tous les cas les personnels seront accompagnés (reconversion, mutation MCS, ...) si une fermeture de formation s'imposait.

Création d'un nouveau lycée à Mauguio ? Quels seront les diplômes préparés ?

3) l'inclusion

Nous avons demandé que les contrats des AESH soient augmentés en terme d'horaire hebdomadaire; nous avons accueilli positivement la création d'ULIS. Il faut pérenniser les ouvertures de CAP pour assurer l'inclusion et permettre à des jeunes non issus de SEGPA et d'ULIS de pouvoir prétendre à ce niveau de formation.

Dans le cas contraire , ces élèves risquent de se diriger vers les centres d'apprentissage.